



PV valant Compte Rendu

Conseil Municipal du mardi 13 avril 2021

Présents : Monsieur Gérard BORG, Maire

Adjoints (5) – ARCHANGE Serge, MATHIEU Brigitte, Antoine ALARCOS, Pascale REY, FREUND Daniel.

Elus (16) – BONFILS Guylaine, BOUX Margaux, BRESSY Pierre, CAMPS Christophe, LE PECHEUR Evelyne, MATHIEU Guy, PEREZ FISSEUX Séverine, VANDERSTEEN Laure, DUBOEUF Frédéric, Christelle HATCHERIAN, Sandrine DUBOEUF, Sylvie FLAMAND, Carole DAVIN, Fabien ULPAT, Jacqueline DELMOTTE, Christian COSTE.

- GHILARDI Olivier a donné procuration à Serge ARCHANGE

Nombre de VOTANTS : 23

Secrétaire de séance : BONFILS Guylaine

Début de séance à 18h35

Fin de séance à 20h56

DELIBERATIONS :

ADMINISTRATION GENERALE : *Gérard BORG*

Adoption du PV du Conseil Municipal 23 mars 2021.

Il est demandé d'approuver le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2021.

- La proposition est votée :
 - POUR : 20
 - CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 3 Delmotte, Perez-Fisseux et Coste

A. Délibération n° 13042021-109 - Vote des taux d'imposition 2021.

L'équilibre du budget étant assuré par le produit notifié par les services fiscaux, il est proposé pour l'exercice 2021, de maintenir les taux pratiqués en 2020 en rajoutant la part départementale soit :

- T.H (résidences secondaires) : 12.60 %
- T.F.B : 34.23% (taux de la commune 19.10% + taux du département 15.13%)
- T.F.N.B : 37,27 %

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

B. Délibération n° 13042021-110 - Affectation du résultat de fonctionnement 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, d'un montant de 326 936.65€, à la section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2021. Cette affectation doit faire l'objet d'une délibération après avoir adopté le compte administratif 2020 et avant de voter le budget primitif 2021.

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

C. Délibération n° 13042021-111 - Vote du budget alloué aux écoles pour 2021.

Le Conseil Municipal doit délibérer afin d'attribuer le budget de fonctionnement à allouer aux écoles de la commune, pour l'exercice scolaire 2021.

Il est proposé :

Budget Fonctionnement école maternelle	Budget proposé 2020	Budget proposé 2021
Nombre d'élèves	73	77
Budget voté par élèves	47,00 €	47,00 €
Budget global/élèves	3 431,00 €	3 619,00 €
<i>Budget global/ 3 classes</i>	857.75 €	1206.33 €

Budget Fonctionnement école élémentaire	Budget proposé 2020	Budget proposé 2021
Nombre d'élèves	190	185
Budget voté par élèves	47,00 €	47,00 €
Budget global/élèves	8 930,00 €	8 695,00 €
<i>Budget global/ 8 classes</i>	1116.25 €	1 086.88 €

Madame Sylvie Flamand pense qu'il serait intéressant de pouvoir comparer, entre les communes de la même strate, la charge financière supportée par élève pour l'ensemble des dépenses et recettes constatées sur le poste lié au fonctionnement des écoles, restauration scolaire et activités périscolaires.

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

D. Vote des subventions accordées pour 2021

Délibération n° 13042021-112 – Aux associations

	BP2020	Réalisé 2020	BP 2021
AMATEURS DE THEATRE DU COMTAT	800.00 €	800,00 €	800.00 €
AMEF	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
KERGUY France	300.00 €	300,00 €	300.00 €
LORIOI COMTAT MUSIQUE	600.00 €	600,00 €	600.00 €
COMITE DES FETES	3 605.00 €	- €	14 000.00 €
DONNEURS DE SANG	300.00 €	300,00 €	300.00 €
TENNIS CLUB LORIOLAIS	1 100.00 €	1 100,00 €	1 000.00 €
JEUNESSE SPORTIVE LORIOLAISE	4 000.00 €	4 000,00 €	3 500.00 €
COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSO,	2 500.00 €	2 500,00 €	2 500.00 €
LES PETITS LORIOTS	600.00 €	600,00 €	600.00 €
KARATE CLUB	450.00 €	450,00 €	500.00 €
AMICALE DES CHASSEURS	300.00 €	300,00 €	Pas de dossier
ASA DES COURS D'EAU DE LORIOI DU COMTAT	1 000.00 €	1 000,00 €	1 000.00 €
Grande foulée	500.00 €	500,00 €	500.00 €
VELO CLUB LORIOLAIS	- €	- €	Pas de montant
ARTS			300.00 €
CODA			300.00 €
Totaux	31 055.00 €	27 450.00 €	41 200.00 €

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

Délibération n° 13042021-113 – Aux écoles

	BP2020	Réalisé 2020	BP 2021
Caisse scolaire primaire (177 X 15)			2 655.00 €
Caisse scolaire maternelle (78 X 15)	4 020.00 €	3 945.00 €	1 170.00 €
TOTAUX	4 020.00 €	3 945.00 €	3 825.00 €

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

- Délibération n° 13042021-114 – Au CCAS

- Il est proposé également au Conseil Municipal, de délibérer sur le montant de la subvention 2021 à attribuer au CCAS. Il sera proposé l'attribution de 7500 euros.

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

E. Délibération n° 13042021-115 - Vote du BP 2021

Il est proposé de voter le BP 2021 par chapitres :

- Pour les dépenses de fonctionnement :

Code	Libellé	Bud. Prim. N-1	Rea N-1	Prop.
DEPENSES		1 683 881,32	1 429 648,35	1 683 307,84
Ch. 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	476 545,35	352 291,20	478 389,42
Ch. 012	CHARGES DE PERSONNEL	1 033 614,00	912 164,87	1 012 161,75
Ch. 014	ATTATION DE PRODUIT		1 504,01	360,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	120 770,00	115 319,30	141 266,00
Ch. 66	CHARGES FINANCIERES	50 451,97	45 547,97	44 150,67
Ch. 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500,00	2 821,00	7 000,00

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

- Pour les recettes de fonctionnement :

Code	Libellé	Bud. Prim. N-1	Rea N-1	Prop.
RECETTES		1 683 881,32	1 756 585,00	1 683 307,84
Ch. 013	Atténuations de charges	35 000,00	36 950,81	21 500,00
Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	120 600,00	106 208,70	101 930,00
Ch. 73	Impôts et taxes	1 216 974,32	1 232 502,99	1 228 372,00
Ch. 74	Dotations, subventions et participations	289 107,00	364 438,03	275 680,00
Ch. 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 700,00	12 402,90	14 221,84
Ch. 76	PRODUITS FINANCIERS		3,84	4,00
Ch. 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00	4 077,73	41 600,00

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

- Pour les dépenses d'investissement :

Code	Libellé	Bud. Prim. N-1	Rea N-1	Prop.
DEPENSES		753 964,90	484 742,53	1 446 895,87
Restes A Réaliser 2020				11 300,00
Ch. 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	99 380,12	99 380,12	100 178,24
Ch. 20	IMMOBILISATIONS INCORP.	10 861,20	13 311,53	92 994,80
Ch. 204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			173 105,51
Ch. 21	IMMOBILISATIONS CORPO.	211 230,18	174 262,32	317 840,88
Ch. 23	IMMOBILIS. EN COURS	432 493,40	197 788,56	716 476,44
Ch. 27	AUTRES IMMO. FINANC.			35 000,00

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

- Pour les recettes d'investissement :

Code	Libellé	Bud. Prim. N-1	Rea N-1	Prop.
RECETTES		763 015,72	410 524,09	1 446 895,87
Restes A Réaliser 2020				16 525,90
Ch. 001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	157 078,47		88 310,03
Ch. 10	REPRISE SUR APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	315 481,00	321 365,64	397 800,06
Ch. 13	REPRISE SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	90 456,25	89 158,45	694 259,88
Ch. 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000,00		250 000,00

- La proposition est votée :
 - POUR : 23
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTIONS : 0

Question Diverses

. Madame Christelle Hatchérian présente un projet d'animation de Noël, pour les jeunes et les habitants de Loriol. M. Borgo valide la proposition de Christelle Hatchérian d'organiser cette manifestation devant le parvis de la mairie, plutôt que devant la poste, comme l'an dernier. Mme Hatchérian propose d'acheter auprès de la maison « Blachère » un traineau lumineux d'un montant de 2 875€, ainsi que diverses décorations qui s'élèvent à 600 € TTC . Le maire répond favorablement au maintien de cette animation devant la mairie, mais précise que le stockage de ce matériel, assez volumineux sera impossible dans l'atelier communal. Cela posera un problème de pérennité.

D'autre part, le maire demande à Mme Hatchérian de prendre contact avec les responsables du conseil consultatif de la communication, animation, affaires culturelles et Marché de Noël, afin de travailler ensemble sur le projet d'animations de Noël.

. Monsieur Pierre Bressy propose l'aménagement d'un terrain de pétanque. Le but serait de donner de la vie au centre du village. Il indique que l'emplacement idéal se situerait derrière la salle des fêtes, dans la pinède et il ne serait pas nécessaire d'utiliser toute la surface du terrain. Cependant cet endroit ne pourra plus être utilisé pour les chalets du Marché de Noël.

Fait à Loriol-du-Comtat 14/04/2021.

Le secrétaire de séance


Guylaine Bonfils



Le Maire

Gérard Borgo